

Conseil de développement

Mercredi 4 juillet 2007



Pays Plaine de Saône Vingeanne :

contrat de Pays 2007-2013

Méthodologie et étapes

- 28 novembre
Réunion générale
- Décembre/ mars
12 Réunions thématiques
- Fin février
Réunion du comité de pilotage : validation des orientations
- Appel à projets
- Formalisation des projets
- Négociation avec les partenaires : Etat, Conseil Régional, Conseil Général
- Fin 2007
Signature du contrat de Pays

Thème :

Economie/emploi/formation

Orientation

1. Promotion, communication

Communication et mise en réseau des acteurs

2. Maintenir, développer les services aux entreprises

- Sensibilisation et accompagnement vers l'économie sociale et solidaire – CRESS
- Maintien et développement de l'artisanat de services - CMA
- Mise en place de permanence pour l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprise –Boutique de gestion
- Soutenir les actions de promotion de l'artisanat - UC
- Aménagement de ZAE : CC Pontailler et CC Mirebellois

3. Valoriser les ressources en bio-énergie

- Sensibilisation aux énergies renouvelables et équipements – CC Mirebellois
- Valorisation Bioénergies - CMA

4. Mettre en place une gestion des ressources humaines

- Gestion des flux ressources humaines

5. Mettre en place une stratégie sur les filières

- Stratégie de développement par filières (CAPEA entreprise du Bâtiment) - CMA
- Développement d'une solidarité territoriale interentreprises de type alizé - CCI
- Développement de la filière légumière
- Aménagement de la ZAE à Soirans – CC Auxonne
- Développement de la filière fluviale (en lien avec le PER et la vélo route, voir la partie tourisme)

Thème : Tourisme

Orientation

6. Accompagner et aider à la réalisation d'équipements touristiques

- 1/ Conforter et qualifier l'offre d'hébergement touristique – porteurs de projets privés (hôtel chambres d'hôtes, camping, hébergement atypique)
- 2/ Développer les infrastructures et les équipements touristiques en lien avec les véloroutes et les voies d'eau : haltes (collectivités)
- 3/ Aménagement de sites culturels pour la valorisation des savoirs-faires et du patrimoine local
- 4/ Mise en place de la signalisation touristique sur les axes routiers et véloroutes (collectivités)
- 5/ Soutenir les projets de valorisation des activités touristiques de pleine nature et les actions de pédagogie à l'environnement (collectivités et associations)
- 6/ Pérenniser les circuits de randonnée inscrits au PDIPR et parfaire le maillage du Pays
- 7/ Favoriser au moins une animation phare mettant en valeur le patrimoine architectural et culturel (en lien avec les programmations soutenues dans le cadre l'animation associative)
- 8/ Faciliter la mobilité des touristes non motorisés : plaisanciers, randonneurs et usagers des véloroutes vers les sites touristiques (lien avec le schéma de mobilité ? projets privés pour locations)
- 9/ Création d'un guide numérique - EPAVAL

7. Renforcer l'image du Pays, mise en réseau des acteurs

- 1/ Connaître, conserver et valoriser le patrimoine local (communauté de communes de Pontailier en tant que chef de file tourisme et associations)
- 2/ Favoriser la mise place de produits touristiques en cohérence et en complémentarité avec la stratégie départementale (ingénierie : CC Pontailier en tant que chef de file tourisme)
- 3/ Renforcer le partenariat avec le CRT Franche-Comté dans le cadre de la filière fluviale (ingénierie + adhésion des collectivités)
- 4/ Susciter la mise en réseau autour de thématiques « Pays ». Mise en réseau et professionnalisation des acteurs du tourisme pour la définition d'une vraie politique d'accueil du Pays (filiales – CC Pontailier chef de file tourisme)
- 5/ Soutien aux démarches collectives de groupements d'employeurs (associations/ privés / collectivités)
- 6/ Développer la promotion et la communication. Créer des outils de communication spécifiques. (CC Pontailier chef de file tourisme)
- 7/ Accompagner la démarche qualité des OT (collectivités de référence)
- 8/ Coordonner l'organisation d'animations d'envergure nationale au niveau du Pays (ingénierie)
- 9/ Création d'un pôle de ressources touristiques pour l'harmonisation et la mise en commun de l'information touristiques

Thème : Cadre de Vie

Orientation

8. Mettre en place une politique de l'Habitat

- Mise en place du Programme Local de l'Habitat – CC Pontailler (chef de file) et collectivités
- Création d'une structure d'accueil pour personnes handicapés retraités – association AGEI

9. Sensibiliser et sauvegarder le Patrimoine

- Développement de la pédagogie à l'environnement – CC Pontailler et commune d'Auxonne
- Sensibilisation au patrimoine architectural et paysager – CC Pontailler (chef de file)
- Réflexion sur le petit patrimoine - CC Pontailler (chef de file)
- Encourager et soutenir les pratiques agricoles durables – Chambre d'agriculture
- Rénovation du château Louis XI (aménagement d'un éco-musée et du musée Bonaparte) des remparts (réparation, nettoyage et mise en valeur par l'éclairage), de halles (fermeture côté Nord) et de la Porte de Comté – ville d'Auxonne

10. Développer les services

- Couverture numérique – CC Mirebellois et collectivités
- Création d'un espace publique numérique – CC Mirebellois et Pontailler
- Actions mobilité
- Relais services publics labellisé – CC Pontailler

11. Renforcer le tissu médical (pas d'action recensée)

12. Développer les services enfance/jeunesse

- Création d'Atelier Relais –ligue enseignement
- Lire et faire lire –ligue enseignement
- Structure multi accueil (CC Pontailler)
- Extension de la halte garderie - – CC Mirebellois
- Equipements pour le service périscolaire à Beire le Châtel et Bèze– CC Mirebellois
- Actions jeunesse (démarche atout jeunes)

Thème : Vie culturelle, sportive et associative

Orientation

13. Conforter le tissu associatif

- Axe 1 : accompagner, maintenir et renforcer le tissu associatif
- Ingénierie de Pays, coordination de la Vie associative culturelle et sportive. – CC Auxonne (chef de file) cf fiche 17
- Création d'un conseil de la vie associative – CC Auxonne (chef de file)
- Développement de la vie associative : création d'un réseau local et formation des associations - ligue de l'enseignement
- Mise en œuvre d'une aide financière pour les projets culturels et sportifs « d'intérêt de Pays » – CC Auxonne (chef de file)
- Axe 2 : promotion communication
- Forum des associations – CC Auxonne (chef de file)
- Edition d'un répertoire des associations culturelles et sportives – CC Auxonne (chef de file)

14. Encourager les pratiques culturelles

- Axe 1 : encourager l'accès aux pratiques culturelles et à la diffusion professionnelle et amateur
- Créer un schéma de développement culturel – CC Auxonne (chef de file)
- Axe 2 : promouvoir, conserver les artistes du territoire
- Route des artistes du Pays – CC Auxonne (chef de file)
- Promouvoir et identifier les groupes de musiques actuelles et les ensembles musicaux du Pays – CC Auxonne (chef de file)
- Réfléchir à la création d'une école de musique de Pays multi sites

15. Encourager les pratiques sportives

- Favoriser le développement des pratiques sportives féminines
– CC Auxonne (chef de file)

16. Parfaire le maillage des équipements

- Parfaire le maillage des équipements sportifs et culturels -
collectivités

Politique d'animation du territoire

17. Renforcer la mobilisation et l'organisation des acteurs pour la mise en œuvre du projet de Pays

- Ingénierie de Pays, animateur généraliste – CC Pontailler (chef de file)
- Ingénierie de Pays, animateur tourisme – CC Pontailler (chef de file)
- Ingénierie de Pays, coordination de la Vie associative culturelle et sportive. – CC Auxonne (chef de file)